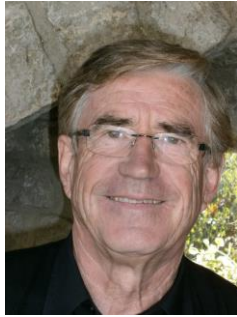




Janvier 2018

E  
D  
I  
T  
O



*La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 12 janvier à 18h30 à la Salle Polyvalente. Nous comptons sur votre présence, Le Conseil municipal*

## INAUGURATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Un grand flou, malheureusement pas artistique, persiste, aussi il est difficile de s'y retrouver côté finances pour les communes.

La baisse des ressources pour les collectivités continue avec par exemple la suppression d'ici à 2020 de la taxe d'habitation pour certains foyers, donc encore des recettes en moins pour les communes.

Cette perte devrait, a priori, être compensée, mais par quoi, à ce jour nous n'en savons rien, aussi affaire à suivre...

En attendant, nos finances sont saines, nous travaillons pour préparer les investissements de cette nouvelle année.

L'année 2017 a été bonne, nous souhaitons que cette nouvelle année soit identique.

Nous continuerons à être à votre écoute afin de répondre au mieux à vos besoins.

Toute l'équipe municipale, élus et employés, vous présente ses vœux de bonheur, de prospérité et de santé pour l'année 2018.

Le Maire,  
Bernard CONSTANT

Comme prévu, sous un beau soleil, le vendredi 6 octobre, a été inauguré l'assainissement collectif du village.

Les portes ouvertes organisées en matinée ont permis d'accueillir sur le site de la station d'épuration (STEP) les élèves de l'école et les habitants de Balazuc qu'ils soient concernés ou non par le projet.

Le personnel du SEBA et celui de la SAUR ont assuré la présentation de l'installation et fourni les explications nécessaires pour comprendre le fonctionnement du système.

La matinée s'est achevée par un apéritif déjeunatoire convivial offert par le SEBA. Le buffet a été dressé sur l'espace pique-nique de la plage. Comme souhaité, la partie officielle a été brève, seulement ponctuée par le discours du Maire qui a fait l'historique du projet et félicité les entreprises, qui ont œuvré à cette belle réalisation, pour la qualité et la rapidité de leur travail. Bravo et merci aux Balazucaïns qui se sont déplacés car ce n'est pas souvent que nous avons l'occasion d'inaugurer une réalisation aussi importante pour la commune.

Un petit rappel, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à déconnecter vos fosses septiques, car cela est indispensable au bon fonctionnement du traitement, notamment sur un plan olfactif.

BC



*En bref...*

*En bref...*

*En bref...*

### **ROUTE DU VILLAGE (RD 294)**

Merci au Service des Routes du Conseil départemental qui a réhabilité la RD 294 entre le croisement et l'entrée du village. La reprise des accotements a permis de sécuriser le croisement des véhicules dans certains secteurs.

Une réfection totale de la chaussée est prévue par le Conseil départemental dans un futur proche.

BC

### **ELAGAGE**

La réglementation oblige les propriétaires riverains des voies publiques à tailler leurs haies au droit de leur limite et également à élaguer les arbres dont les branches envahissent l'espace public.

Cela permet de garantir une bonne circulation des véhicules quel que soit leur gabarit, notamment ceux des services de secours. Cela assure également une meilleure visibilité et améliore donc la sécurité des usagers.

BC

### **SEBA : MISE EN PLACE D'UNE REGIE**

En tant qu'usagers des services publics d'eau potable et pour certains d'assainissement vous avez été destinataire d'un courrier d'information du SEBA.

En effet, ces services sont gérés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en régie publique par le SEBA.

Vous recevrez donc votre dernière facture de la SAUR courant janvier. La première facture du SEBA vous sera adressée courant juin.

## **SIGNALETIQUE INFORMATIVE LOCALE**

Avec l'aide de la Communauté de Communes l'étude de la Signalétique Informatrice Locale (SIL) suit son cours. Le dossier de Balazuc est bien avancé.

Pour passer à l'étape suivante, il faut que toutes les communes concernées aient délibéré (17 communes au total). Ensuite, un appel d'offres sera lancé auprès des entreprises spécialisées dans la signalétique.

Chaque commune aura à sa charge le coût des fournitures (poteaux et panneaux) ainsi que leur pose (les panneaux nominatifs ainsi que leur pose seront à la charge des professionnels).

Avant de passer à la phase réalisation, une réunion publique sera organisée pour présenter la réglementation et le projet finalisé.

Notre volonté est d'effectuer la mise en place de la SIL courant 2018.

MC MJR JC

## **L'ADRESSAGE**

L'adressage est un sujet important et indispensable pour la commune, il permettra une meilleure distribution du courrier avec espérons-le, la disparition des adresses fantaisistes. Il est obligatoire pour l'installation de la fibre optique dans chaque foyer. Les adresses seront géolocalisées ce qui permettra leur intégration dans le système GPS et leur inscription dans la Base Adresse Nationale (BAN).

Les adresses seront constituées uniquement d'un numéro et d'un nom de voie (rue, route, place...). Le nom de quartier n'apparaîtra plus.

Il est bien entendu que les voies privées ne seront pas prises en compte. Elles seront donc rattachées à la voie publique sur laquelle elles débouchent.

La plupart des voies communales et des rues de Balazuc sont nommées depuis plusieurs années, ce qui explique la pose des plaques de rues en céramique dans le village dans les années 90. Nous avons donc seulement dû adapter certains noms pour répondre aux exigences de La Poste afin d'améliorer la qualité du service et de fiabiliser les adresses.

La numérotation sera métrique c'est-à-dire que chaque numéro représentera la distance en mètres le séparant du début de la voie. On devrait arriver environ à 400 adresses sur la commune.

Nous avons signé un contrat avec La Poste pour l'étude de l'adressage afin de déterminer les différentes adresses, de géolocaliser les bâtiments et d'intégrer l'ensemble à la BAN, auprès de l'IGN et du système GPS.

Suivra ensuite, après consultation des entreprises, la fabrication des plaques de voies et de rues puis leur installation sur le terrain.

Vous serez, au moment opportun, informés de la procédure à suivre pour effectuer vos changements d'adresse.

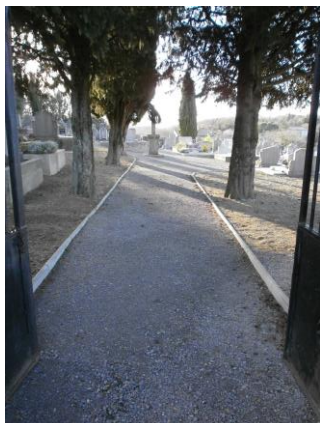
Nous espérons que cette mise en place sera effective d'ici la fin de l'année.

BC

## CIMETIERE

Pour la Toussaint, les personnes venues fleurir leurs tombes ont pu remarquer le nouvel aménagement du cimetière.

Les travaux prévus : ossuaire, caveau dépositoire, aménagement de l'allée centrale ont été réalisés dans les temps par les Pompes Funèbres Marbrerie Combemale. Il reste à terminer l'habillage du caveau dépositoire en granit. Suite à ces travaux des concessions sont à nouveau disponibles dans la partie ancienne du cimetière et l'agrandissement du columbarium est prévu pour 2018. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser en Mairie.



MC MJR JC

## SAISON TOURISTIQUE

Pour l'année 2017 la fréquentation de notre village a été équivalente aux années précédentes.

L'organisation identique à 2016 a permis de réguler le flux touristique.

Merci à tout le personnel communal qui s'occupe de l'accueil des touristes et qui contribue au bon déroulement de la saison.

Deux nouveaux horodateurs ont été installés sur les parkings en haut du village. Ils fonctionnent au printemps et en septembre à tarif réduit.

Une réunion publique a eu lieu le 3 novembre pour exposer le bilan devant une assistance attentive et intéressée.



MC MJR JC

## CÔTÉ PLAGE...

Emmanuelle, maître-nageuse, a assuré la sécurité des baigneurs cet été pour la troisième année consécutive.

Les analyses de l'eau effectuées régulièrement ont montré une amélioration de la qualité de l'eau. La mise en service du réseau d'assainissement y est sûrement pour beaucoup.

Le classement du site de baignade pour 2018 sera meilleur : du niveau insuffisant, il va passer au niveau bon.

Bonne nouvelle pour la baignade à Balazuc.

MC MJR JC

*En bref...*

*En bref...*

*En bref...*

## ARMISTICE

La commémoration de l'armistice du 11 Novembre a été présidée par le Maire, Bernard Constant, entouré par son Conseil municipal et par une assistance recueillie d'une quarantaine de personnes dont plusieurs enfants.

Après lecture du message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le Maire a procédé à l'appel des Morts pour la France au nombre de 24 selon les noms inscrits sur le Monument aux Morts.

JC

## CITERNE DFCI

Le projet d'installation d'une citerne de défense incendie sur les Gras de Balazuc va pouvoir enfin se réaliser. En effet, nous venons de recevoir les accords de subventions de l'Etat et de l'Europe (12 011,52 € au total).



## INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur adresse mail par courriel à l'adresse suivante :

[balazuc.mairie@orange.fr](mailto:balazuc.mairie@orange.fr)

Déjà 70 personnes sont inscrites et profitent d'informations régulières.

## PROJETS 2018

### VOIRIE

Un effort particulier sera fait pour terminer la réhabilitation du Chemin d'Audon, grand consommateur de notre linéaire, ce sera donc la troisième et dernière tranche de goudronnage qui nous permettra d'atteindre le Pont d'Audon. D'autres secteurs devraient également être traités.

### TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux de l'assainissement collectif étant terminés, il est important d'embellir cette dernière de l'entrée du Parking de l'Ecole à l'entrée du Pont. Puisque c'est une Route départementale, la reprise du revêtement de la voie de circulation sera prise en charge par le département (travaux et financement). Par contre, le secteur concerné étant en agglomération, les bords de chaussée sont à la charge de la commune : matérialisation du cheminement piétons, traversée de chaussée... L'étude du projet est en cours

### WC PUBLICS AU PARKING DE L'ECOLE

Les wc secs implantés sur la plateforme basse du Parking Champgelly ne sont pas du tout fonctionnels et très difficiles à entretenir par le service technique de la commune. Ils seront supprimés et remplacés par des wc standards accessibles implantés sur le Parking de l'Ecole en extrémité sud du jardin.

### ENFOUISSEMENT DE LIGNES TELEPHONIQUES

Dans certains secteurs du village et également au niveau de la descente vers le Pont, nous voulons enfouir les câbles aériens qui nuisent à la beauté du site. Un état des lieux a été réalisé sur le terrain avec les services techniques d'Orange. Une étude est en cours pour traiter cet enfouissement et chiffrer les solutions qui seront envisagées.

BC

## TOUR CYCLISTE FEMININ INTERNATIONAL DE L'ARDECHE



Le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche a attiré un public nombreux pour son passage à Balazuc lors de l'étape Privas – Villeneuve de Berg, le vendredi 8 septembre.

Deux échappées se sont présentées au sprint devant La Fénière pour le Prix Claveyrolat. A l'arrivée à Villeneuve de Berg c'est l'australienne Jessica Pratt qui a gagné l'étape devant la française Anabelle Dreville.

JC

## INCENDIE A BALAZUC

Le 6 septembre vers 16 heures le feu s'est déclaré sur le plateau des Gras. Arrivés rapidement sur place une trentaine de pompiers avec l'aide de renforts aériens ont réussi à maîtriser les flammes aux alentours de 20 heures.

Six hectares sont partis en fumée : spectacle bien triste dû certainement à une négligence humaine.

JC



## CEREMONIE DE NATURALISATION DE NGA

Le jeudi 16 novembre à la Sous-Préfecture de Largentière a eu lieu une cérémonie de naturalisation pour Nga Claveyrolat. Nga est en France, à Balazuc, depuis 10 ans, et cette naturalisation est l'aboutissement de 7 années de démarches administratives.

Bienvenue et bonne continuation parmi nous.

MC



## REPAS DE NOEL

Le jeudi 7 décembre à midi 52 convives ont répondu présent à l'invitation du CCAS et de la Mairie au traditionnel repas de Noël.

Au menu : foie gras, Saint-Jacques aux écrevisses, filet de pintadeau et ses accompagnements, fromage et sorbet aux fruits.

Le repas a été très apprécié par tous dans une ambiance conviviale.

Pour les absents certains se sont vus offrir un colis, tandis que d'autres ont préféré en faire don à la Banque Alimentaire de Ruoms.

Cette année, pour confectionner les différents colis et pour la Banque Alimentaire, nous avons choisi de privilégier deux entreprises locales : l'ESAT Avenir de Lalevade et le Village des Producteurs.

Nous n'oublions pas les personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

MC MJR JC



## NOEL DES ENFANTS



Le 15 décembre un spectacle organisé à la Salle Polyvalente de Pradons a été proposé aux enfants de la commune. C'est le CCAS qui a offert le spectacle et le goûter.

Le jeudi 21 décembre, le CCAS et la Mairie ont organisé un goûter de Noël pour les enfants de l'école.

MC MJR JC

## A L'ECOLE...

Cette année, 15 élèves de 7 à 10 ans sont scolarisés à l'école de Balazuc.

Dès le mois d'octobre, les élèves se sont rendus à la station d'épuration et ont pu observer son fonctionnement. Des expériences ont été faites en classe pour savoir comment obtenir une eau propre !

Les enfants ont pu suivre un guide dans le village de Balazuc. Celui-ci leur a expliqué quelle était la vie à Balazuc durant le Moyen Age, cette période est étudiée en classe.

Dès le mois de janvier, la classe se rendra à la Croix de Bauzon et à la Chavade avec le ski-club de Balazuc pour pratiquer des activités de neige et découvrir la montagne ardéchoise. Les élèves pourront comparer leurs montagnes avec les Alpes qu'ils iront découvrir au mois de mars, pendant une semaine !

Rachel Dufils



## HALLOWEEN...

Comme chaque année, une trentaine d'enfants s'est retrouvée dans le village pour fêter dignement Halloween. Accompagnée de parents, la jeunesse déguisée en sorcières, sorciers, squelettes, fantômes, vampires et autres a défilé en deux groupes.

Les maternelles et primaires ont envahi le centre du village, tandis que les collégiens ont choisi d'aller faire du porte à porte dans les quartiers.

Cette année encore, les habitants de Balazuc ont bien joué le jeu et ces jeunes petits monstres sont repartis avec des sacs remplis de friandises, bonbons et gâteaux.

Pour le plus grand bonheur de tous, ils se sont ensuite retrouvés pour partager « la récolte » autour d'un apéritif dînatoire. NL



## TELETHON TOUJOURS...

Peut-être qu'un jour on ne parlera plus du Téléthon.

Bien que les recherches donnent souvent des clefs pour les fameuses maladies orphelines.

Pour cette année 2017, BALAZUC est reparti une fois encore en s'associant au grand mouvement national. Peut-être avec un peu moins d'enthousiasme. Partout les recettes ont baissé. Pourtant quelle réussite de voir cette jeune femme qui en bénéficiant des thérapies engendrées par le Téléthon a récupéré sa mobilité faisant même du sport alors qu'elle était condamnée à ne plus marcher. Voilà un succès, mais ce samedi la mobilisation était en retrait car la France se recueillait autour de son rocker : Johnny.

Bien sûr à Balazuc la dégustation d'huîtres et de crevettes à la salle polyvalente transformée en restaurant a très bien marché dans une ambiance festive. L'après-midi comme toujours le Salon de thé proposait boissons et pâtisseries. A 15 heures 30, ça déménage avec une troupe de danseuses venant faire une démonstration de zumba. Ces jeunes femmes se sont données à fond pour le plaisir des spectateurs. Bravo mesdames !

La tombola a permis à notre sympathique employé communal, Jean-Marc LIENART, de gagner une nuit au Château de Balazuc avec tous les à-côtés que cela comporte, bravo au populaire « Canard ». Bravo coin-coin !

Si l'on a constaté une participation en baisse il faut toutefois remercier les associations (Sport pour Tous, la Roche Haute, l'ACCA) pour leur fidélité. Tous comptes faits Balazuc a récolté 1 250 €, bien moins que les autres années mais tout de même une participation, qui nous permet de figurer avec honneur, et que l'on doit également aux propriétaires du Château de Balazuc qui par leurs dons et leur présence nous permettent de relever la tête avec panache.

L'année prochaine Dominique BOZON prendra le relais pour le Téléthon de Balazuc.

Monique Moreau



## CULTURE ? AU PARKING !

Animer notre village, mettre en valeur l'Eglise Romane, magnifiquement restaurée avec l'argent public, telle est la vocation de l'Association de La Roche Haute, créée en 1982.

Aujourd'hui, la saison estivale est finie et le constat reste en demi-teinte.

Les expositions et les animations d'été rencontrent un réel succès auprès des touristes (32 000 visiteurs du 1<sup>er</sup> mai au 17 septembre 2017). Il semble que cet engouement ne soit pas partagé par les habitants de Balazuc. Faut-il y voir un manque d'intérêt pour la qualité de la programmation ou une communication insuffisante ? A chacun de se faire son opinion.

Nous aimerions avoir des réponses à ces questions (AG le 9 mars 2018).

3 expositions (4 artistes) et 2 concerts sont au programme saison 2018.

Françoise Constant

# NOS JOIES ... NOS PEINES ...

## MARIAGE

**Christophe DEWET et Catherine DOUCHET, le 8 juillet 2017**

## DECES

**François FABREGOULE, le 25 juillet 2017**

**Jean GUIBOURDENCHE, le 21 septembre 2017**

**Michèle COLOMB née VALLIER, le 9 octobre 2017**

**Aimé BOCQUET, le 3 décembre 2017**

**Louis TASTEVIN, le 7 décembre 2017**

## CALENDRIER DES ANIMATIONS 2018 (sous réserve de modifications)

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
<b>JANVIER</b> Mardi 9 Dimanche 14 Mardi 16 Vendredi 19 Samedi 27	<b>Galette des rois</b> <b>Loto</b> <b>Stage de vannerie</b> <b>Soirée jeux</b> <b>Repas</b>	Sport Pour Tous/ Ecole Sport Pour Tous Association « Tisser les liens » Sou de l'école Sport Pour Tous	Salle des fêtes Salle des fêtes Viel Audon Salle des fêtes Salle des fêtes	15h à partir de 15h30 9h à 17h 20h 19h
<b>FEVRIER</b> Samedi 24	<b>Stage de vannerie</b>	Association « Tisser les liens »	Viel Audon	9h à 17h
<b>MARS</b> Samedi 3 Vendredi 9 Samedi 10 Samedi 10 Dimanche 11 Sam. 17 / Dim. 18 Samedi 24 Samedi 24	<b>Carnaval + vente de pognes</b> <b>Assemblée Générale</b> <b>Concert rock métal</b> <b>Stage de vannerie</b> <b>Vide grenier</b> <b>Week-end fabrication de bière</b> <b>Sortie d'hiver – Concert et ateliers</b> <b>Repas extérieur</b>	Sou de l'école La Roche Haute Métaloïd Association « Tisser les liens » Sou de l'école Le Mat Collectif Cultures ! Sport Pour Tous	Village Salle des fêtes Salle des fêtes Viel Audon Parking école + stade Viel Audon Salle des fêtes Lieu à définir	14h30 - 17h 18h 20h 9h à 17h 8h -18h 9h -17h 16h 12h
<b>AVRIL</b> Samedi 14 Samedi 21 Samedi 28 Sam.28 au lun. 30	<b>Le muséum fête ses 2 ans</b> <b>Sortie à la journée</b> <b>Repas de la chasse</b> <b>Stage de vannerie (nuitée là-bas)</b>	Muséum de l'Ardèche Sport Pour Tous ACCA Association « Tisser les liens »	Muséum Lieu à définir A la Serre Viel Audon	entrée libre 10h-17h la journée midi / soir Sam. 9h à Dim 17h
<b>MAI</b> 1/05 au 1/07 Samedi 5 Samedi 19	<b>Brigitt FLEURY (sculptures)</b> <b>Vernissage</b> <b>La nuit du muséum</b>	La Roche Haute La Roche Haute Muséum de l'Ardèche	Eglise Romane Eglise Romane Muséum	15h/18h ts les jours 17h entrée libre à 21h
<b>JUIN</b> Samedi 2 Dimanche 17 Jeu. 21 /Vend. 22 Samedi 16 Samedi 23	<b>Paëlla</b> <b>Préhistoire en fête</b> <b>Ardéchoise</b> <b>Festival des terrasses</b> <b>Fête de l'école</b>	Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Les bénévoles Collectif Cultures ! Sou de l'école	Cours S. des fêtes Muséum Village Viel Audon Cours S. des fêtes	midi entrée libre 14h-17h la journée 15h à minuit 16h



MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
<b>JUILLET</b> 1/07 au 31/08	<b>Préparation de fossiles, visites guidées du village, fouilles en famille et nuits des étoiles</b>	Muséum de l'Ardèche	Muséum	voir horaires au muséum
<b>Samedi 7</b> 7/07 au 31/08	<b>Vernissage</b> <b>Exposition André-C. PAZDZERSKI</b> (peintures) – B. CALENDRIER (mise en relief de la toile, encres)	La Roche Haute La Roche Haute	Eglise Romane Eglise Romane	18h Ts les jours 16h-19h + ljd 10h30/13h
<b>Lundis 9, 16, 23 et 30</b> <b>Samedi 21</b>	<b>Atelier « Arts en famille »</b> <b>Vente de pognes</b> <b>Pétanque + bal</b>	Le Mat Sport Pour Tous	Viel Audon Place C. Ranchin	10h à 17h le matin 15h + 21h
<b>Jeudi 26</b>	<b>Concert « Duo Sostenuto »</b>	La Roche Haute	Eglise Romane	21h
<b>AOUT</b> <b>Samedi 4</b> <b>Lundi 6</b> <b>Jeudi 9</b>	<b>Bal folk</b> <b>Atelier « Arts en famille »</b> <b>Concert « Théâtre de Bagatelle » chante Barbara Sanglier à la broche</b>	AJC – Chantier jeunes Le Mat La Roche Haute	Place C. Ranchin Viel Audon Placette Eglise Romane	19h 10h à 17h 21h
<b>Mercredi 15</b>		ACCA	Stade	midi et soir
<b>SEPTEMBRE</b> <b>Samedi 1/09</b> 1/09 au 23/09	<b>Vernissage</b> <b>Exposition N. MERCIER-BELLANGER</b>	La Roche Haute La Roche Haute	Eglise Romane Eglise Romane	18h 15h/18h ts les jours
<b>Vendredi 7</b> <b>Sam. 15 / Dim. 16</b> <b>Sam. 15 / Dim. 16</b>	<b>Passage du tour féminin</b> <b>Journées du patrimoine</b> <b>Patrimoine en famille</b>	La Roche Haute Muséum de l'Ardèche	Village Eglise Romane Muséum	vers 16h 10h30 à 18h voir horaires au muséum
<b>Dimanche 23</b>	<b>Fête de la rentrée/Assemblée générale/pique-nique/ 6<sup>ème</sup></b>	Sou de l'école	Cour de l'école	12h30 (ouvert au public)
<b>OCTOBRE</b> <b>3, 10 et 17</b> <b>Samedi 20</b> <b>Samedi 27</b>	<b>Les mercredis de la science</b> <b>Concert métal rock</b> <b>Castagnade</b>	Muséum de l'Ardèche Métaloïd Sport Pour Tous	Muséum Salle des fêtes Salle des fêtes	15h30 (durée 1h) 20h 19h
<b>NOVEMBRE</b> <b>Samedi 3</b>	<b>Sortie de résidence – Vernissage / spectacle + apéro</b>	Collectif Cultures !	Viel Audon	16h
<b>Vendredi 23</b>	<b>Assemblée Générale</b>	Sport Pour Tous	Salle des fêtes	18h30
<b>DECEMBRE</b> <b>Dimanche 2</b> <b>Samedi 8</b>	<b>Marché de Noël</b> <b>TELETHON</b>	Sou de l'école Comité Téléthon	Cour école/cour S. d fêtes Salle des fêtes	10h à 17h 14h

## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture du Secrétariat de MAIRIE

Mardi et Vendredi :  
9h / 12h - 14h / 17h

Sur rendez-vous avec M. le Maire

Tél. : 04 75 37 75 08

Fax : 04 75 37 02 24

Mail : [balazuc.mairie@orange.fr](mailto:balazuc.mairie@orange.fr)

### Numéros d'Urgence

**SAMU : 15**

**POLICE : 17**

**POMPIERS : 18**

## **NOUVEAUTE**

### **PASSEPORT - CARTE D'IDENTITE – IMMATRICULATION – PERMIS DE CONDUIRE « MES DEMARCHES à portée de clic ! »**

L'Etat a mis en place le site Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), sur lequel vous pouvez créer un compte ou vous connecter avec vos identifiants FranceConnect.

Il permet de faire la pré-demande pour les cartes d'identité et les passeports.

Il permet également de faire toutes les démarches concernant le permis de conduire et le certificat d'immatriculation.

Pour avoir plus d'informations sur l'ensemble de ces procédures vous pouvez vous rendre sur le site internet : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

### **AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE**

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale a été mis en œuvre début 2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit.

Cette autorisation de sortie du territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (n°15646\*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire.

Le formulaire CERFA est accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. A l'inverse de l'ancienne procédure, aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

## **DU NOUVEAU A LA PERLE D'EAU**

Depuis la rentrée de septembre, la piscine intercommunale exploitée par le S.M.A.M a développé son offre d'activités. Le nouveau site internet donne aujourd'hui plus de lisibilité à toutes les prestations offertes au public. De nouveaux cours de natation ont ainsi vu le jour. Les adultes bénéficient de plusieurs séances de natation : l'aquacool niveau 1 et 2 (pour se re-familiariser avec le milieu aquatique) et le perfectionnement (en vue de développer des techniques de nage). Un cours enfant (à partir de 4 ans) a également été créé le samedi matin et un cours enfant "multisports" favorise la découverte des sports aquatiques (waterpolo, natation synchronisée, natation compétition...).

Les activités d'aquafitness se sont étoffées. Les aquagyms à thèmes, haute intensité physique, rencontrent un franc succès et se déroulent en soirée sur divers supports de pratiques sportives aquatiques : parcours training, cardio, palmes...

Côté soins, de nouveaux intervenants proposent une diversité de prestations bien-être. Valérie, Serge, Yanelle et Pascale exercent désormais au SPA de la Perle d'Eau. Massages relaxant, Duo, à quatre mains, énergétiques, future maman et gommage traditionnel au savon noir...toute une gamme de soins est désormais offerte au public. Pour gagner en qualité comme en confort, le hammam du SPA a été carrelé dès la rentrée.

Afin de permettre à la clientèle de découvrir ces nouveautés, des offres promotionnelles ont été pratiquées. D'une part, pendant les vacances de Toussaint avec une remise de 10 % sur l'ensemble des cartes d'entrées et abonnements et d'autre part, au mois de novembre, avec l'offre découverte "abonnement" permettant de disposer de séances offertes pour tout achat d'abonnement sur la saison 2017-2018.

Et pour les fêtes de fin d'année, une nouvelle remise de 10 % a été activée.

La restauration locale de Lady Gourmande (sandwichs chauds, à partir de produits frais et de saisons) offre à chacun de quoi se régaler, version salée ou sucrée.

Côté animations, après le succès fulgurant d'Halloween, l'amicale du personnel prépare la tombola. Grâce à la participation de nombreux commerçants, artisans, créateurs et producteurs de tout le territoire intercommunal, un ticket sur quatre est gagnant ! Le tirage est prévu le samedi 6 janvier 2018 autour d'une galette des Rois pour célébrer la nouvelle année.

Vous pourrez suivre toute l'actualité sur la page facebook : [www.facebook.com/Piscine-La-Perle-Deau](http://www.facebook.com/Piscine-La-Perle-Deau)

Toute l'équipe de la Perle d'Eau est heureuse de prochainement vous accueillir sur place.

## DU NOUVEAU POUR LES DECHETS VERTS

Après la réalisation d'une aire de dépôt des déchets verts à Vallon-Pont-d'Arc, une à Ruoms, ainsi qu'une mini plateforme à Saint-Remèze, le SICTOBA vient de finaliser son schéma de gestion des déchets verts avec la création des deux dernières aires : celle des Vans à la plaine Chabiscol et celle de Rosières sur la zone du Barrot. Les particuliers peuvent y déposer depuis le mois d'octobre les tailles de haies et branchages dont le diamètre est inférieur à 10 centimètres. Un broyeur interviendra quatre ou cinq fois par an pour être utilisé en paillage et/ou en compostage, et sera mis gratuitement à la disposition du public.

Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :

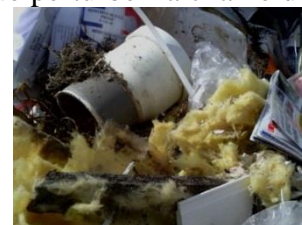
- Ruoms : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30
- Vallon Pont d'Arc : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30
- Rosières : mardi de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 8h30 à 12h30
- Les Vans : mardi de 8h30 à 12h30, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et samedi de 13h30 à 17h
- Saint-Remèze : mardi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Un gardien assure l'accueil pendant les horaires d'ouverture. Ces installations sont ouvertes à l'ensemble des particuliers résidant sur le territoire desservi par le SICTOBA. Pour les habitants des communes éloignées de ces aires de dépôt, un dispositif d'aide à l'achat de broyeurs a été mis en place (voir site internet du SICTOBA).

## TRI SELECTIF, IL EST TEMPS D'AGIR



Trop d'erreurs de tri et de malpropretés constatées sur les points tri ! C'est pourquoi le SICTOBA souhaite attirer l'attention des usagers sur la nécessité d'agir de manière plus respectueuse. Car depuis le printemps, le syndicat a remarqué un important relâchement à l'égard du contenu des bacs jaunes dans lesquels des sacs d'ordures ménagères sont souvent retrouvés, ainsi que des encombrants et d'autres objets plastiques (tuyaux, petits électroménagers...) qui pourraient être portés directement en déchetterie, pour y recevoir un traitement adapté. Ces incivilités qui impliquent des manipulations inutiles et des transferts supplémentaires coûtent chers à la collectivité et donc par conséquent aux usagers. A titre de comparaison, le traitement d'une tonne d'objets non-recyclables retrouvée dans le bac jaune coûte près de 200€, tandis que déposée dans le bac d'ordures ménagères le coût est divisé par deux. Autrement dit, les incivilités, en plus de perturber la chaîne du recyclage, le rendent plus onéreux. Rappelons qu'en plus d'être un acte obligatoire, trier a un impact positif sur l'environnement puisque moins de déchets sont enfouis en décharge et que la matière recyclée n'a pas besoin d'être extraite ailleurs. « Le changement commence par des gestes simples », mais encore faut-il que les bons gestes des uns ne soient pas pollués par les mauvais gestes des autres.



## LES PROCHAINS OBJECTIFS DU SICTOBA

En 2017, le SICTOBA a été désigné par l'ADEME comme lauréat de l'appel à projet du Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC). Le projet «Territoire Econome en Ressources » qui a été retenu a vocation à fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de la réduction des déchets. Il s'agit de développer une politique commune de gestion des déchets qui contribuera à la création de boucles vertueuses sur les matières et dans le territoire, d'allonger la durée de vie des produits, ainsi que d'éviter les déchets ultimes grâce à des produits éco-conçus et des achats écoresponsables.

A ce titre, deux actions pourront plus particulièrement être développées au cours des trois prochaines années : l'organisation d'une collecte de bio déchets expérimentale et l'extension des consignes de tri des emballages en plastique. Cette extension sera l'occasion de simplifier le geste de tri auprès des habitants puisque l'ensemble des emballages pourra être déposé dans le bac jaune.

Ces actions seront menées en partenariat avec les communautés de communes adhérentes à notre syndicat.

Fort des résultats obtenus à l'issue du dernier Programme Local de Prévention, le SICTOBA a souhaité se mobiliser dans une démarche cohérente pour insuffler une dynamique collective encore plus forte. C'est pourquoi le syndicat a réuni un comité de pilotage, dont la première réunion a eu lieu le 10 novembre dernier, composé entre autres des élus et techniciens des quatre communautés de communes adhérentes : Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume Drobie et Cèze Cévennes. L'idée était d'échanger sur les méthodes efficaces à prévoir pour mettre en place cette action sur le long terme. Tous les participants ont montré leur volonté d'aller de l'avant sur ce dossier.

*Je stocke mes cartons propres, pliés sans plastique et sans polystyrène.*



*Propre, vidé, aplati et plié, le carton sera recyclé dans les filières de la papeterie.*



#### **RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D'EMPLOI DU FEU**

Pour les particuliers, le brûlage de tous déchets y compris les déchets verts est interdit. La seule dérogation concerne le brûlage de déchets verts réalisé dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage autour des habitations situées à moins de 200 m des forêts, landes, garrigues, maquis et plantations forestières (déclaration en Mairie obligatoire).

Pour les agriculteurs, le brûlage de végétaux sur pieds ou de végétaux coupés est autorisé dans le cadre strict de leurs activités professionnelles après dépôt en Mairie d'une déclaration d'emploi du feu.

**Directeur de publication :** Bernard Constant

**Responsable de la publication :** Monique Constant

**Rédaction des articles :** Bernard Constant, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Jacques Chastaing, Nadège Laroche, Monique Moreau, Françoise Constant et Rachel Dufils

**Mise en page :** Sabine Allix

**Photographies :** Bernard Constant, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Nadège Laroche, Guy Boyer, Monique Moreau, Rachel Dufils, le SICTOBA et la Communauté de Communes